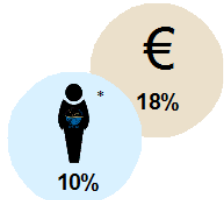


Programme d'actions 2014

Pour l'année 2014, le Parc naturel marin d'Iroise devrait disposer d'une dotation de l'Agence des aires marines protégées de 1,3 millions d'euros (hors masse salariale). Un budget identique à celui de 2013. Le Parc dispose de 25 agents pour mener à bien ses actions.

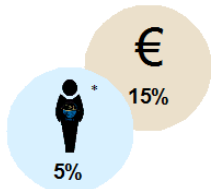
Construit autour d'actions pluriannuelles déjà engagées ainsi que de nouveaux projets, le programme d'actions 2014 s'articule autour de 8 objectifs. Voici quelques exemples d'actions.



€ : budget
*Temps /agent

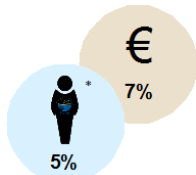
Objectif 1 : Intervention sur le milieu marin pour améliorer ou maintenir son état

- Poursuivre le ramassage en mer des algues vertes en mer,
- Restauration des marais littoraux,
- Installation de mouillages non-impactants
- Actions de préservation des habitats et des oiseaux marins sur les îlots.



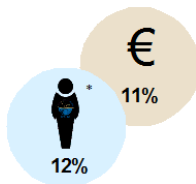
Objectif 2 : Soutien économique aux activités maritimes durables

- Mise en place d'une marque pour la pêche professionnelle et de contrats soutenant les bonnes pratiques
- Suivi du cantonnement de langoustes à Sein ou de semis de coquilles Saint-Jacques
- Attribution de subventions aux activités de pêche et aquaculture sur les îles, mais aussi les activités de découverte du milieu marin.
-



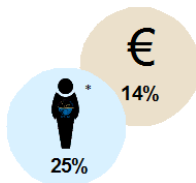
Objectif 3 : Défense et valorisation du patrimoine culturel maritime

- Projet de conservation numérique du phare de Kéréon
- Soutien à la rénovation du musée de Sein
- Introduction d'un travail de collecte de mémoire des pêcheurs de l'Iroise



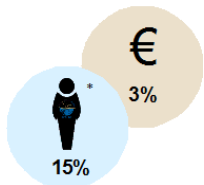
Objectif 4 : Education à l'environnement marin et sensibilisation des publics

- Poursuite du programme éducatif « Les p'tits mousses de l'Iroise »
- Editions de guides pratiques pour sensibiliser les usagers
- Organisation de formations à destination des acteurs locaux (services municipaux, centres nautiques ou de plongée...)
- Actions auprès du grand public avec notamment l'organisation de conférences, d'expositions dont une consacrée la pêche en Iroise.



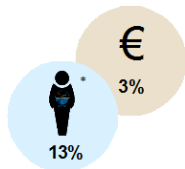
Objectif 5 : Collecte de données pour maintenir le niveau de connaissance sur l'état du milieu

- Réalisation d'une cartographie des habitats situés dans la chaussée de Sein et de la pointe de Crozon
- Suivi de l'implantation d'hydroliennes dans le Fromveur
- Renseignement du tableau de bord pour suivre l'état du milieu



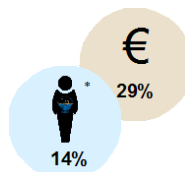
Objectif 6 : Ingénierie pour apporter des éléments de décisions au conseil de gestion lorsque celui-ci est saisi pour avis

- Coordonner la concertation pour la gestion intégrée de l'archipel de Molène
- Projet d'extension de la Réserve naturelle de l'Iroise



Objectif 7 : Surveillance des usages maritimes

L'équipe du Parc continue à s'intégrer dans els dispositifs de contrôle et de surveillance, sous la coordination des préfets compétents.



Objectif 8 : Administration générale

Frais de fonctionnement du Parc : loyers, charges, entretien matériel...